

BILAN DE LA SAISON 2010/2011 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

Le 15 janvier 2012 – Saint-Brieuc

Ivi CEILLIER - C.T.S. Aviron Bretagne & L'Équipe Technique Régionale

Cher(e)s Ami(e)s,

Voici un compte-rendu des actions qui ont été menées par l'ETR et moi-même, au cours de la saison écoulée. Celles-ci ont particulièrement concerné les domaines de la formation, de l'évaluation, du perfectionnement des athlètes et de la mise en œuvre des chemins de sélection, ainsi que diverses activités auprès de la Ligue et de la Fédération.

LA FORMATION DES CADRES

Ce domaine particulièrement important pour la structuration de nos clubs demeure un sujet préoccupant au regard des dernières saisons. En effet, malgré une offre départementalisée de qualité, et donc géographiquement proche des clubs, nous notons une baisse régulière des candidats inscrits sur ces formations. Ce constat met en évidence que le renouvellement des cadres bénévoles n'est pas assuré, générant un risque sur la qualité de l'encadrement au sein de nos structures. Je souhaite rappeler ici que le règlement de sécurité de la FFSA recommande que : « l'encadrement pédagogique à titre bénévole dans un groupement sportif soit effectué par un cadre titulaire au minimum du diplôme d'Éducateur de la FFSA ». Or, il est probable qu'à ce jour, plusieurs de nos clubs ne sont pas en conformité avec ce précepte. Je vous encourage donc à mobiliser des candidats sur ce niveau de formation, notamment des jeunes qui peuvent trouver là un moyen valorisant de poursuivre leur carrière sportive.

Dans le domaine des formations professionnelles, l'ETR a largement contribué à l'organisation de celles qui étaient programmées en Bretagne, puisque pas moins de trois sessions avaient été planifiées en partenariat avec la FFSA, le CREPS de Vichy et la SNBSM. À savoir, la première mise en place d'une formation de CQP, ainsi que les formations mer des BP JEPS et DE JEPS. Je profite de ce bilan pour vous rappeler que le CQP est une opportunité offerte aux cadres bénévoles (niveau Éducateur) pour obtenir dans la légalité, des prérogatives d'encadrement contre rémunération. Certes limitées, mais cela ouvre des possibilités pour les clubs qui souhaitent développer des activités estivales, ou renforcer l'action d'un cadre professionnel.

DÉTECTION ET ÉVALUATION DES RAMEUSES ET RAMEURS

Notre dispositif de collecte d'informations intègre l'ensemble des regroupements départementaux et ligue, ainsi que les informations transmises par les membres de l'ETR qui œuvrent sur le terrain. Je n'oublie pas l'Open d'ergomètre de Saint-Brieuc qui joue un rôle central dans ce programme. Les diverses actions programmées dans ce domaine ont permis de repérer des rameurs dit « à potentiel », laissant envisager une capacité à s'engager dans une carrière de haut-niveau. Plusieurs d'entre-eux figurent désormais sur les listes « jeunes talents » de la FFSA et ministérielle « Espoirs », et deux d'entre eux ont intégré le Pôle Espoir de Nantes. L'ETR regrette juste qu'un certain nombre de clubs soient encore en retrait de ces actions, privant ainsi leurs rameurs et rameuses de points de repères précoces, mais aussi de l'opportunité d'être repérés et accompagnés.

Je note qu'en parallèle, des actions sont mises en place par les membres de l'ETR dans le milieu scolaire. Ces opérations nous permettent aussi de repérer quelques talents, et elles valorisent notre discipline auprès du plus grand nombre, notamment au travers des performances qui sont réalisées sur le critérium national à Paris, et auquel plusieurs établissements bretons ont déjà participé avec succès.

PROGRAMMES RIVIÈRE & MER

La mise en commun des programmes, des moyens humains et matériels des commissions rivière et mer, est désormais intégrée dans notre fonctionnement. Ainsi, de plus en plus de rameurs et rameuses participent naturellement aux deux programmes proposés par la ligue. Cela se constate aisément sur les participations aux Coupes de France rivière et mer, mais également sur les Jeux Nautiques Atlantique. Si nous déplorons encore un manque d'effectif chez nos jeunes filles, nous parvenons tout de même à nous maintenir chez les garçons. Nous

avons malheureusement échoué au pied du podium de Coupe de France rivière, ce qui reste une performance honorable sur cette épreuve très relevée. Quant aux résultats sur la Coupe de France mer à Cassis, ils ont été brillants. D'autre part, nous pouvons nous féliciter que de jeunes bretons soient régulièrement retenus pour participer à des stages nationaux. C'est le signe de la qualité du travail réalisé dans plusieurs de nos clubs et par l'ETR, et qui pourrait nous permettre de renouer avec le plus haut niveau. Sur le plan régional, en dehors de la Coupe de Bretagne, pour laquelle on a noté une participation restreinte, on a pu constater une bonne présence de nos rameurs sur l'ensemble des manifestations inscrites aux calendriers régional et national. Au passage, je souhaite remercier les clubs de Dinan, Rennes, Redon, Hennebont et Lorient qui ont accueilli nos stages rivière, Brest et St-Malo pour la mer. Remerciements également à l'équipe ETR qui s'est largement investie sur ce programme qui a concerné l'ensemble des catégories de minimes à séniors, et qui ont également animé les départements avec des stages de perfectionnement et les différentes épreuves du challenge jeunes rameurs. Et enfin, félicitations aux clubs qui ont brillé sur les épreuves nationales et internationales, je pense en particulier à Hennebont, Rennes, St-Malo et une mention particulière à Plougonvelin qui a donné l'exemple en participant au championnat de France à Dunkerque avec une forte équipe de jeunes. Cette dernière observation, trop rare, m'amène d'ailleurs à penser que nous sommes loin d'exploiter la totalité de notre potentiel « jeunes ». Enfin, les Jeux Nautiques Atlantique ont également permis à nos rameurs bretons de briller sur les eaux britanniques. Merci à Antoine qui s'investit largement sur cette action. À noter sur vos tablettes, les JNA auront lieu en juillet prochain à Quiberon, venez y nombreux !

AUTRES DOMAINES

Un des points importants de la saison a été la mise en route du projet de tour de Bretagne à l'aviron, à l'horizon de 2013. Cette épreuve inédite a nécessité un travail de fond et de nombreuses rencontres et réunions préparatoires. Henri Chevrier qui porte ce projet, m'a demandé de l'accompagner dans les démarches diverses et l'élaboration des documents et outils de référence qui sont nécessaires pour déboucher sur un projet fiable. Nous avons désormais élaboré le trajet, le calendrier, les étapes, des cahiers des charges pour les partenaires (organismes d'un départ, d'une arrivée ou d'une étape de transition), mais aussi des contacts avec les clubs et CD concernés, des organismes du nautisme et des professionnels de l'évènementiel, etc. Mais bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, sachant que la réussite finale dépendra aussi beaucoup de vous tous, par votre implication dans ce projet.

Des échanges et des réunions avec des organismes comme Nautisme En Bretagne, nous ont aussi permis d'envisager divers projets de développement. Je pense notamment à l'idée de développer un réseau de points de randonnée en Bretagne. Notre région bénéficie de nombreux sites susceptibles d'attirer du monde, en particulier sur la période estivale, et il semble que nous pourrions être soutenus et accompagnés si un tel projet voyait le jour. Dans le même domaine, je constate que nos randonnées labélisées par la FFSA font recette, ainsi que la course labélisée « Longue Distance » de Sarzeau/Hoëdic, en passe de devenir une classique du genre. Et pour conclure dans ce domaine, je souhaite féliciter le CD 35 qui a inventé le concept original de « La Rando des Minots ». Catherine Bruneau et Soizick Perot ont en effet pensé à nos plus jeunes rameurs en leur proposant cette randonnée atypique sur plusieurs journées dans le secteur de Redon.

Enfin, comme les années précédentes, je souhaite insister sur divers points sur lesquels nous sommes encore en retrait. Je pense en particulier aux labels EFA. En effet, nous constatons chaque année que plusieurs clubs n'obtiennent pas de labels, alors qu'ils pourraient y prétendre. Les causes récurrentes sont la plupart du temps : le manque de brevets de rameurs passés dans le club, le fait qu'un éducateur ou un cadre soit non licencié à la date voulue, ou encore le non recensement des scolaires lorsque l'activité existe. Et de nombreux autres petits points, simples à résoudre, qui pourraient pourtant permettre à 80% de nos clubs de bénéficier aisément d'un label EFA.

ACTIONS DIVERSES

Juste pour les citer, voici un récapitulatif des actions dans lesquelles je suis impliqué, et généralement aidé par les membres de l'ETR :

- Coordination du programme régional de formation,
- Contribution au site internet de la ligue (néanmoins, pas autant que Nicolas Parquic et Antoine Marais !)
- Participation aux réunions du Comité Directeur et des diverses commissions,
- Évaluation et suivi de cadres professionnels en formation,
- Participation à l'organisation des régates en Bretagne (chronométrage, classements, commentaires, sécurité),
- Travaux et réunions sur des projets d'aménagement de plans d'eau en Bretagne,
- Accompagnement de l'ACRH sur la préparation et l'animation du raid « Sarzeau-Hoëdic »
- Conception et diffusion de documents divers,

- Collaboration avec des fabricants sur des projets de matériels,
- Coordination et organisation des brevets de rameurs,
- Travaux et réunions concernant des projets de développement et de manifestations sportives,
- Démarches et réunions auprès des diverses collectivités,
- Gestion du parc matériel de la Ligue avec des membres de l'ETR.

AU NIVEAU NATIONAL & JEUNESSE et SPORTS

- Coordonnateur du Centre National d'Aviron de Mer,
- Responsable des formations Mer du BP DE et DES JEPS avec le CREPS de Vichy (à St-Malo),
- Responsable des formations du CQP aviron de Mer avec la FFSA (à St-Malo),
- Responsable de la formation fédérale Entraîneur Mer,
- Membre de la Commission pédagogique aviron de mer de la DTN,
- Membre associé à l'ensemble des travaux de la Commission Nationale Aviron de Mer,
- Membre des jurys nationaux des Brevets Professionnels J. & Sports (BP, DE et DES JEPS)
- Organisation, chronométrage ou commentaires sur les épreuves nationales,
- Mise à jour du fichier national de recensement des équipements sportif (Ministère)
- Travaux sur la filière nautique et les sports de pleine nature avec Jeunesse & Sports,
- Divers travaux et réunions dans le cadre de mes missions Jeunesse & Sports,
- Colloque de la Direction Technique Nationale,
- Colloque et formations Jeunesse & Sports
- Rédaction de divers documents et outils de formation, et articles.

Merci à vous tous pour votre soutien dans la mise en œuvre des différents programmes et actions qui ont jalonné cette saison écoulée. Je vous souhaite une très bonne année 2012.

**Le Conseiller Technique Régional Bretagne
Coordonnateur de l'ETR**

Ivi CEILLIER